

COMMUNIQUÉ DE LA CIB DU 28 OCTOBRE 2022
SOUTIEN AU PRÉSIDENT SOUHEIL ABOUD, PREMIER PRÉSIDENT DE LA
COUR DE CASSATION DU LIBAN

La Conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune (CIB), qui regroupe les barreaux de 47 Etats pour la plupart francophones et dont le barreau de Beyrouth est un membre éminent,

SOUTIENT sans réserve l'action du barreau de Beyrouth dans la lutte contre l'impunité et contre les atteintes portées à l'indépendance de la justice et au fonctionnement de l'institution judiciaire,

AFFIRME son soutien au Président Souheil ABOUD, Premier Président de la Cour de cassation du Liban, ainsi qu'à l'égard de tous les acteurs de la justice qui luttent pour garantir et faire respecter l'Etat de Droit au Liban.

RÉAFFIRME sa solidarité avec le barreau de Beyrouth dans l'action entreprise en vue de voir établies les responsabilités à la suite de l'explosion du port de Beyrouth du 4 août 2020, et pour que soient reconnus les droits des victimes.

Et **DEMANDE** à l'État du Liban de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour restaurer l'institution judiciaire.

Le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats
Maître Lubin NTOUTOUME
BARREAU DU GABON



Le président
Bâtonnier Lubin NTOUTOUME



Le secrétaire général
Bâtonnier Bernard Vatiez



CIB

Conférence Internationale des Barreaux

41, Avenue de Friedland – 75008 PARIS
Tél. 01.88.40.19.20 / Fax. 01.53.43.15.78
contact@cib-avocats.org
www.cib-avocats.org